



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/821
1er octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ADMINISTRATION TRANSITOIRE
DES NATIONS UNIES POUR LA SLAVONIE ORIENTALE, LA BARANJA ET LE
SREM OCCIDENTAL**

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport a été établi conformément au paragraphe 4 de la résolution 1037 (1996) du Conseil de sécurité, en date du 15 janvier 1996, dans lequel le Conseil a prié le Secrétaire général, à l'achèvement des opérations de démilitarisation dans la région de la Slavonie orientale, de la Baranja et du Srem occidental (ci-après dénommée "la Région"), de lui présenter chaque mois un rapport concernant les activités de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et l'application par les parties de l'Accord fondamental du 12 novembre 1995 (A/50/757-S/1995/951). Mon dernier rapport sur la question a été présenté au Conseil le 28 août 1996 (S/1996/705).

II. ASPECTS POLITIQUES

2. La normalisation des relations entre la Croatie et la République fédérative de Yougoslavie a permis d'accélérer le processus de transition politique dans la Région. L'ATNUSO a pris diverses initiatives visant à poursuivre les efforts en cours dans ce domaine. Toutefois, parallèlement à ces mesures positives de réintégration, l'Administration transitoire est confrontée à trois problèmes connexes : le refus de certains des dirigeants serbes de la Région d'aller de l'avant, certains obstacles d'ordre bureaucratique érigés par la partie croate et, partant, la persistance d'un sentiment d'inquiétude parmi les habitants de la Région.

3. Depuis son déploiement initial dans la Région, l'ATNUSO joue le rôle de médiateur politique entre les autorités serbes locales et le Gouvernement croate. En août, le processus de réintégration est entré dans une nouvelle phase politique et administrative, exigeant l'établissement de contacts directs entre les parties afin de régler les questions litigieuses en suspens et de réduire la méfiance et la suspicion. L'Administrateur transitoire a donc organisé à leur intention une série de contacts directs. Si, au début, ces réunions ont mis en lumière les divergences de vues séparant les deux parties en ce qui concerne notamment des questions aussi importantes que la Loi d'amnistie, l'ouverture d'un dialogue constructif et résolu constitue un fait positif.

4. Les réunions ont permis aux représentants serbes d'exprimer directement leurs préoccupations au sujet des carences de la précédente Loi d'amnistie et de formuler des observations sur le projet de loi révisé qui, par la suite, a été modifié avant d'être promulgué le 20 septembre. La nouvelle Loi d'amnistie marque un progrès important et devrait constituer une base positive pour l'adoption de nouvelles mesures de réconciliation si elle est appliquée de manière juste et équitable. Néanmoins, du côté serbe, des tentatives continuent d'être faites afin d'entraver la réalisation de progrès concrets dans le cadre des comités mixtes d'application et sur divers projets tant qu'une solution n'aura pas été trouvée à tous les problèmes en suspens, en particulier celui du statut et des fonctions du Conseil mixte des municipalités de la communauté serbe et celui de la durée du mandat de l'ATNUSO. Cette attitude obstructionniste, en retardant le bénéfice des avantages qui découleraient d'une intégration harmonieuse et en encourageant les extrémistes de l'autre partie, lesquels appellent déjà l'attention sur certains exemples de l'intransigeance serbe, ne peut que nuire aux Serbes de la Région.

5. Du côté croate, les initiatives constructives et novatrices prises par le bureau chargé de la réintégration sont entravées par divers ministères à Zagreb. Le 19 septembre, l'Administrateur transitoire a rencontré le Premier Ministre croate afin d'appeler son attention sur plusieurs problèmes préoccupants illustrant le caractère inadéquat de la coopération, notamment le retard excessif pris dans l'examen des demandes de citoyenneté croate et en ce qui concerne la délivrance d'autres documents. Malgré l'obstructionnisme de certains dirigeants serbes de la Région, de nombreuses personnes, parmi la population locale, sont prêtes à favoriser le processus de transition dans l'espoir que leurs craintes et leurs inquiétudes disparaîtront au cours du mandat de l'ATNUSO. Dans les centres administratifs organisés par la composante affaires civiles de l'Administration transitoire – l'un a été ouvert le 20 août à Beli Manastir, et d'autres fonctionnent à Ilok, Vukovar, Batina et Lua –, le nombre de dossiers déposés dépasse de beaucoup les capacités des services compétents; certains bureaux ont signalé que des queues de centaines de personnes se formaient très tôt le matin devant leurs locaux. Environ un tiers des personnes demandant la délivrance de documents personnels sont des Serbes et ce pourcentage est en augmentation. Toutefois, d'après les chiffres établis par la composante affaires civiles de l'ATNUSO, au 30 septembre, sur plus de 11 500 demandes déposées portant sur divers documents croates, 2 768 pièces seulement avaient été reçues par les intéressés, chiffre qui ne représente qu'un quart environ des demandes.

6. L'Administrateur transitoire a également indiqué que le Gouvernement croate n'avait pas honoré, dans les délais prévus, l'engagement qu'il avait pris, aux termes de l'Accord sur le cofinancement provisoire des services publics dans la Région, signé le 8 août 1996, de verser un montant de 4,5 millions de kuna par mois pour le financement des services publics dans la Région. Le versement mensuel devenu exigible au 10 septembre n'avait pas été reçu au 1^{er} octobre 1996. On se souviendra que, dans la déclaration faite par son Président le 15 août 1996, le Conseil de sécurité avait pris note avec satisfaction de la conclusion de cet accord entre le Gouvernement croate et l'ATNUSO(S/PRST/1996/35).

7. Le succès des jours de marché, mentionnés dans mon précédent rapport (S/1996/705, par. 22), est attesté par le fait que ces marchés attirent maintenant 8 000 personnes chaque samedi. Ils servent principalement de lieu de rencontres familiales et amicales et le programme de regroupement familial, auquel ont participé plus de 13 000 personnes, est une preuve de l'amélioration progressive des relations personnelles entre de nombreux Serbes et Croates. Toutefois, dans certains milieux officiels croates, et en particulier parmi les organisations chargées des personnes déplacées, les discours hostiles, la propagande nationaliste et les manifestations de masse font obstacle à l'instauration d'un climat de réconciliation entre des personnes qui, à la fin de la période transitoire, devront vivre dans la Région en tant que citoyens croates égaux. S'il est compréhensible que les personnes déplacées soient impatientes de regagner leurs foyers, l'expression bruyante de cette impatience et le refus de suivre un calendrier réaliste pour les retours constituent en soi une source d'insécurité locale et un obstacle à un retour à bref délai. Lors de manifestations publiques, en septembre, diverses organisations croates ont pressé l'ATNUSO et le Gouvernement croate d'organiser les élections en décembre 1996 et insisté pour qu'il soit rapidement mis fin au mandat de l'Administration transitoire, bien que les conditions requises pour l'organisation d'élections libres et régulières n'aient pas encore été réunies.

III. ASPECTS MILITAIRES

8. La situation militaire dans la Région est généralement demeurée calme et stable. La présence militaire de l'ATNUSO continue de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité et de rassurer la population locale. En plus de leur tâche de démilitarisation, les unités de l'Administration transitoire ont joué un rôle important dans le domaine humanitaire, notamment en supervisant les efforts de déminage, en dispensant des soins médicaux dans certains cas et en fournissant une assistance en ce qui concerne les secours humanitaires et les évacuations sanitaires. La Force de mise en oeuvre (IFOR) a organisé avec succès des missions de formation en matière d'appui aérien rapproché et une nouvelle série de missions est prévue en octobre.

IV. ASPECTS CIVILS

9. Avec le HCR, l'élément de l'ATNUSO chargé des affaires civiles s'est employé continûment à préparer et à faciliter le retour dans leurs foyers des Croates et des Serbes qui étaient partis en exode. Déjà, quelques Serbes sont revenus chez eux; trois familles, soit 10 personnes au total, sont retournées en Slavonie occidentale. Les retours devraient se multiplier dans les semaines qui viennent, à mesure que seront délivrés les documents nécessaires. Dans les quatre villages du sud de la région retenus pour les actions pilotes, on a maintenant fini de déminer le centre de la localité et la reconstruction est en bonne voie. Les Croates devraient commencer à revenir dans ces communautés au cours des prochaines semaines. On a attendu pour commencer à déminer les localités plus peuplées du centre et du nord que les modalités de ces opérations, que les Serbes et les Croates doivent mener ensemble et qui sont intégralement financées par le Gouvernement croate, soient négociées. Elles le sont maintenant et, sauf obstacles imprévus ou revirement de l'une ou l'autre partie, le déminage devrait être en train dans toutes les localités pilotes dès la première semaine d'octobre. Les préparatifs de ces opérations, de la

/...

reconstruction et du retour des personnes déplacées ont déjà été entrepris en concertation dans ces communautés, en particulier à Bilje, Ernestinovo et Antunovac.

10. Les comités mixtes d'application ont rencontré ces temps derniers des difficultés dans certains secteurs essentiels. Certes, le comité chargé de l'agriculture a pu obtenir que les Croates financent les semailles d'automne, et la remise en état des services publics et des infrastructures s'est poursuivie à peu près régulièrement, mais rien n'a été fait en ce qui concerne la question de l'emploi dans le secteur de la santé après la période de transition, non plus que sur celle des programmes scolaires. Ce dernier problème ne se réglant pas, l'Administrateur transitoire a décidé le 16 septembre de remplacer le comité chargé de l'enseignement par un organe indépendant présidé par l'ATNUSO et composé d'un spécialiste pour chaque partie. Dans les sous-comités qui s'occupent des services publics de distribution, les Serbes se sont inquiétés des possibilités d'emploi dans les entreprises publiques, bien que la société INA ait, sans qu'il y ait de problèmes, jusqu'à présent embauché sur le champ pétrolifère de Djelotovci 65 Serbes, auxquels la paie du mois dernier a été versée sans incident par les Croates. Les autres comités seront pratiquement tous appelés à réorienter leur activité vers le concret, avec des calendriers et mesures de réintégration précis. Les deux parties ont accepté chacune de leur côté que soit constitué un petit groupe de responsables qui se réuniront toutes les semaines sous la présidence de l'Administrateur transitoire pour diligenter les actions dans les principaux secteurs.

La Force de police transitoire

11. La Force de police transitoire devient de plus en plus opérationnelle. Sur les 1 337 hommes qui la composent actuellement, 131 sont croates et 70 autres Croates sont à l'entraînement pour entrer dans ses rangs. Le Gouvernement croate lui a fourni du matériel, notamment des véhicules, pour qu'elle puisse mieux accomplir sa tâche, et un nouveau commissariat a été établi à Lipovac afin de donner confiance aux Croates qui reviennent d'exode. Les Serbes et les Croates qui assurent ensemble le commandement de cette police à l'échelon local coopèrent de plus en plus. Mais il y a des policiers serbes qui ne sont toujours pas disposés à participer activement à l'arrestation de certains criminels et se refusent à remplir leurs fonctions lorsqu'il s'agit de questions qui ont des arrière-plans politiques dans la région; on est en train de s'occuper de ce problème aux échelons supérieurs. Le moral et la confiance, que l'ATNUSO avait eu bien du mal à instaurer ont été fortement ébranlés lorsque le Gouvernement croate a tardé à dégager les fonds nécessaires pour payer les salaires d'août. Ceux-ci ont fini par être payés la dernière semaine de septembre, en partie grâce à des fonds fournis par les autorités serbes locales.

Surveillance des frontières

12. Les douanes locales, supervisées par les observateurs que l'ATNUSO a postés aux frontières, ayant plus rigoureusement appliqué les règlements aux huit points de passage internationaux, les recettes de la région sont passées durant les trois derniers mois de 1,6 million de dinars (équivalant à peu près à 300 000 dollars) à 3,7 millions de dinars (à peu près 740 000 dollars). Il s'agit maintenant d'appliquer la loi croate à la frontière internationale. Les

Ministères croates des finances et de l'intérieur, l'ATNUSO et les autorités serbes locales discutent actuellement à haut niveau des aspects techniques de l'établissement de services des douanes et de l'immigration communs qui fonctionneront à partir de novembre.

Affaires publiques

13. Il a été entendu que l'ATNUSO pourrait désormais utiliser trois heures par jour les ondes de Radio Vukovar, au lieu d'une heure jusqu'à présent. Au marché hebdomadaire qu'elle a lancé opère une antenne mobile de diffusion et d'information qui permet de toucher plus largement la population, croate et serbe. Son élément chargé des affaires publiques a organisé une série de réunions entre les rédacteurs en chef et les directeurs des stations locales de radio et de télévision, serbes et croates. L'ATNUSO tient aussi régulièrement des réunions d'information à l'intention du personnel qui procède pour le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie aux exhumations sur le charnier d'Ovcara et elle a conseillé cette équipe pour ses contacts avec les organes d'information internationaux et croates et les médias serbes locaux.

Les charniers

14. Le personnel engagé par le Tribunal pénal international et l'organisation Physicians for Human Rights a commencé le 1er septembre les exhumations au charnier d'Ovcara. À la date du 21 septembre, 25 ou 30 cadavres avaient été découverts mais n'avaient pas encore été enlevés. On a prévu de commencer d'ici la fin du mois à transporter les corps à la faculté de médecine de l'Université de Zagreb, qui fera les expertises médico-légales.

V. OBSERVATIONS

15. L'ATNUSO poursuit son action tandis que la région entre dans une nouvelle phase de la réintégration. Les questions générales et les problèmes administratifs complexes qui se posent maintenant ne peuvent être traités que par les parties elles-mêmes, s'entretenant directement. Il est donc encourageant que des contacts directs commencent à s'organiser. Cela sera de plus en plus indispensable pour trouver un terrain d'entente sur beaucoup de questions générales qui restent à régler, notamment des points qui détermineront à quel moment des élections sérieuses pourront se dérouler sans problèmes.

16. Pour que ces questions puissent être résolues, les parties doivent coopérer davantage avec l'ATNUSO et s'employer réellement à créer une atmosphère constructive. Il faudra que les Croates dégagent sans attendre les moyens financiers qu'ils ont promis pour les services publics, qu'ils délivrent beaucoup plus rapidement les attestations de citoyenneté et qu'ils organisent une campagne d'information pour expliquer clairement aux citoyens quelles étapes doivent encore être franchies pour que la région et sa population soient réintégrées avec succès dans la Croatie. Je constate avec préoccupation que le Gouvernement croate ne paraît pas disposé à informer complètement la population des engagements qu'il a pris, en signant l'Accord fondamental, dans les domaines sur lesquels porte la mission de l'ATNUSO, notamment en ce qui concerne les droits des habitants de la région, et que ses représentants ne contestent pas les exigences abusives des groupes militants. Je lui demande instamment de

/...

s'employer plus énergiquement à créer sur le plan politique et dans l'opinion un climat qui permette à la confiance de s'établir et par conséquent à l'ATNUSO de remplir son mandat.

17. Il y a parmi les responsables serbes locaux quelques éléments durs qui font systématiquement de l'obstruction, de sorte que se perdent des occasions d'obtenir des engagements fermes qui contribueraient à assurer la sécurité de l'emploi, le développement économique, le retour dans la bonne organisation des Croates qui étaient partis en exode, la protection durable des droits fondamentaux et la préservation de la pluralité des nationalités dans la région. Ceux qui cherchent à ralentir la réintégration devraient se rendre compte que si l'une ou l'autre des parties fait vraiment preuve de mauvaise volonté, l'ONU pourrait retirer plus tôt que prévu son Administration transitoire. Pour ceux qui ont pris la responsabilité de conduire leur communauté, le plus sage est de coopérer sans réserve avec l'ATNUSO et de traiter avec le Gouvernement croate dans un esprit constructif.
